



**RAPPORT DE JURY**

**Examen professionnel pour l'avancement au grade de SAENES de classe supérieure  
Session 2025**

Pour cette session d'examen professionnel visant l'avancement au grade de secrétaire administratif de classe supérieure, le nombre de postes proposés comparé au nombre de candidats effectivement présents à l'épreuve orale offrait des chances significatives de réussite. La proportion de candidats présents et admissibles a ainsi renforcé les possibilités d'aboutir favorablement pour les participants.

La majorité des candidats a correctement intégré les attentes formelles et compris le thème de la note pour l'épreuve d'admissibilité ; les meilleures copies se distinguent par leur capacité à synthétiser les éléments clés du dossier, à intégrer les aspects juridiques et de gestion administrative.

Lors des entretiens, le jury évalue la capacité des candidats à présenter leur parcours de manière contextualisée, à montrer une bonne connaissance de leur environnement professionnel et des politiques publiques, ainsi qu'à faire preuve de réactivité lors des mises en situation.

**STATISTIQUES**

<b>Nombre de postes offerts</b>	<b>12</b>
Nombre de candidats inscrits	22
Nombre de candidats présents à l'épreuve d'admissibilité	19
Nombre de candidats admissibles	16
Nombre de candidats présents à l'épreuve d'admission	15
Nombre de candidats admis	12
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	2

Avec 12 postes proposés pour 22 candidats inscrits, il y avait 1,8 candidat par poste offert à l'inscription.

Avec 86% de présents pour l'épreuve d'admissibilité, puis 15 présents lors de l'épreuve d'admission, soit 94% des candidats admissibles, les possibilités de réussite étaient importantes : compte tenu du nombre de candidats qui se sont présentés à l'épreuve orale, la moyenne était de 1,25 candidat présent par poste offert lors de l'épreuve d'admission.

**Notes à l'épreuve écrite d'admissibilité (rédaction d'une note) :**

Note admissibilité (arrondies)	8	9	10	11	12	13	14	16
Nombre de copies	3	4	1	2	1	1	6	1

Note moyenne : 11,55/20

Seuil d'admissibilité : 8,75/20

**Notes à l'épreuve orale d'admission (entretien avec le jury) :**

Note admission (arrondi)	10	11	12	13	15	16
Nombre de candidats	1	3	3	4	2	2

Note moyenne : 13,17/20

Seuil d'admission : 12,40/20

**EPREUVE D'ADMISSIBILITE**

Le sujet consistait en la rédaction par un secrétaire administratif travaillant au sein de la direction de la formation et de la vie étudiante d'une université d'une note de synthèse à l'attention de la directrice sur les principales caractéristiques de la Contribution vie étudiante et de Campus (CVEC), ses avantages pour l'université, et les critiques dont la CVEC fait l'objet.

**Mise en forme :**

Le timbre complet, dont l'administration et le service, est correctement intégré dans la majorité des copies. Il est regrettable que quelques candidats ne maîtrisent pas cet exercice incontournable pour ce type d'épreuve.

Le thème précis de la note a bien été compris par la majorité des candidats qui ont alors su trouver une structuration globale conforme aux attentes décrites dans le sujet tout en annonçant un plan de manière explicite et en le faisant apparaître clairement sur la copie.

Si l'introduction est présente dans près d'1 copie sur trois, celle-ci se borne parfois à des généralités et ne rappellent pas suffisamment le contexte général et les enjeux.

Le plan retenu est globalement cohérent et pertinent. Toutefois on note un déséquilibre dans la moitié des cas entre les parties de celui-ci.

Les phrases de transition entre les grandes parties ne sont pas suffisamment utilisées (1/3 des copies).

L'absence de conclusion dans la grande majorité des copies (84%) a pu desservir les candidats. Seuls trois d'entre eux ayant pris soin de conclure en résumant les enjeux liés aux atouts et limites de la CVEC ont pu démontrer une capacité de synthèse appréciée et recherchée.

#### Contenu :

Seule la moitié des candidats a rédigé une note synthétique reprenant les idées principales du dossier et intégrant les principales caractéristiques de la CVEC. Par exemple son caractère obligatoire a été omis par près d'un candidat sur deux, de même que les cas de dispense et de remboursement.

Moins de la moitié des candidats a cité les références juridiques présentes dans le dossier.

Les notions de gestion pourtant décrites précisément dans les pièces fournies dans le dossier n'ont pas été reprises de manière explicite. Par exemple le fait que la CVEC soit gérée au sein des établissements d'enseignement supérieur, présentée devant les conseils centraux de l'université, fait l'objet d'un bilan partagé lors des réunions territoriale, ou encore le fait que son montant augmente chaque année, n'ont été repris que par une minorité de candidats.

Les avantages pour les universités n'ont pas été correctement expliqués : près d'un tiers des candidats n'a pas souligné l'apport financier que constitue la CVEC.

Parmi les meilleures copies la capacité à synthétiser rapidement l'ensemble des éléments d'un dossier en intégrant les étapes de gestion incontournables a été valorisé.

#### **EPREUVE D'ADMISSION**

Les candidats admissibles abordent généralement l'épreuve en étant bien préparés.

#### La présentation du dossier de RAEP

La présentation écrite est soignée, tous les éléments de carrière présents.

Si certains candidats ont su valoriser à bon escient la diversité des missions et les connaissances techniques et pratiques en matière de gestion, pour d'autres le rapport relève des tâches ordinaires, voire très ponctuelles, liées à la fonction exercée, ce qui ne permet pas d'identifier la part prise par le candidat dans sa réalisation ni la plus-value qu'il a apportée.

La question des résultats obtenus et la contribution à la performance est parfois insuffisamment abordée, ou encore l'absence de prise de recul notamment sur les difficultés rencontrées dans l'élaboration des projets.

De nombreux candidats ont profité de l'opportunité de joindre des annexes permettant d'identifier clairement les missions confiées et/ou un exemple de réalisation concrète.

Ces annexes doivent permettre de valoriser une expérience professionnelle ou des compétences spécifiques.

### L'exposé du parcours professionnel

La présentation est systématiquement préparée, et dans la grande majorité des cas la durée est maîtrisée à la minute près pour respecter l'exposé de dix minutes au plus prévue par l'arrêté du 21 décembre 2010 modifié.

Le stress ou une préparation insuffisante ont parfois pu entraîner un exposé trop court (d'une durée inférieure à 8 minutes), ce qui ne permet pas de mettre à profit le temps imparti et a pour effet d'allonger le temps consacré aux questions ce qui expose davantage les candidats.

Dans la plupart des cas, la présentation est bien structurée, avec une annonce de plan claire. Elle est cependant quelquefois apprise par cœur et récitée, ce qui lui confère un caractère assez artificiel, et met en difficulté le candidat lorsqu'il perd le fil de son exposé.

### L'entretien avec le jury

En première partie d'entretien, les membres du jury s'appuient sur le dossier de RAEP et sur la présentation orale des candidats. Ils veillent à s'assurer de la réalité des informations données lors de la présentation et échangent avec les candidats sur leur expérience professionnelle et sur les qualités qu'ils ont choisi de mettre en avant.

Il convient de noter que tout sujet abordé dans le dossier ou l'exposé peut faire l'objet de questions de la part du jury et les candidats devraient pouvoir répondre facilement à celles qui leur sont posées sur des points qu'ils ont eux-mêmes évoqués.

Les membres du jury ont parfois constaté l'absence de recul par rapport aux fonctions exercées, la difficulté à les rattacher à une ou plusieurs politiques publiques, la méconnaissance de l'environnement professionnel immédiat, et l'incapacité à situer son établissement ou son service dans le cadre plus large du système éducatif et de ses missions. Certains candidats sont parfois trop centrés sur leur cœur de métier, aux dépens d'une réflexion plus générale sur leur positionnement dans l'organisation dans laquelle ils exercent depuis parfois de nombreuses années. Ils sont généralement invités à présenter une vision de leur environnement professionnel qui ne se limite pas à leur seul champ d'activité. Quelques candidats méconnaissent même l'organisation ou le fonctionnement des services au sein desquels ils travaillent.

Les meilleurs candidats ont su se tenir informés de l'actualité dans les domaines de l'éducation nationale, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ainsi la consultation régulière des sites publics permet de se tenir informé de l'actualité et combler d'éventuelles lacunes.

Lorsque les membres du jury suggèrent des mises en situation, l'objectif est de permettre aux candidats de démontrer et de valoriser leurs capacités relationnelles, ainsi que la réactivité et le bon sens. Ces cas pratiques sont très divers et peuvent porter sur des situations d'urgence, d'encadrement de proximité, de prise de poste, de suivi de projets. Afin de répondre au mieux, les candidats sont invités à bien écouter la commande et n'hésitent pas, en cas de doute, à demander confirmation ou reformulation.

Cet exercice est révélateur des qualités des candidats. Certains ont cherché à définir les enjeux avant de mobiliser leurs connaissances et leur bon sens pour répondre à une situation délicate.

Certains candidats, lorsqu'ils se trouvent en difficulté faute de pouvoir répondre précisément à une question, prennent le temps de réfléchir et de mobiliser leurs connaissances.

On dénote parfois l'absence de recherche de travail collectif dans les cas de situation d'urgence : la proposition d'une solution unilatérale peut être révélatrice d'une difficulté à travailler en équipe. Inversement, la recherche d'une solution fiable, sécurisée, concertée et la capacité à rendre compte sont des démarches appréciées par les membres du jury.

### **En conclusion**

La question de la gestion du stress durant l'épreuve d'admission reste un point majeur d'amélioration. Les chances de succès restent cette année encore élevées et permettent un avancement accéléré comparativement à la liste d'aptitude.

Les meilleurs candidats ont su démontrer un degré de préparation soutenue, confirmant ainsi leur intérêt d'évolution professionnelle dans un parcours réfléchi et assumé.

Le président du jury  
Cédric MONLUN